



## **REUNION ORDINAIRE DU COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DE LA BCRG DU 08 AVRIL 2022**

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) a tenu, dans la Salle du Conseil d'Administration de la BCRG, sa réunion ordinaire du quatrième trimestre 2021, le vendredi 8 avril 2022.

Au cours de cette session ordinaire, le CPM a passé en revue le contexte économique international et national récent, y compris l'impact de la guerre en Ukraine sur l'économie nationale ainsi que les perspectives macroéconomiques à moyen terme.

Le Comité a noté que comme au trimestre précédent, la croissance économique mondiale se renforce, grâce au progrès continu des vaccinations contre la pandémie de COVID-19. La croissance économique s'accélère notamment aux États-Unis (1,7 %), au Japon (1,3 %) et en Chine (1,6 %).

La flambée des cours des matières premières et la perturbation des chaînes d'approvisionnement ont accéléré l'inflation mondiale. Elle reste élevée aux États-Unis (6,7%), dans la Zone Euro (4,6%) et en Inde (5%).

L'indice global des matières première augmente de 12,1% par rapport au troisième trimestre, imputable à la progression des prix des produits énergétiques.

La politique monétaire est restée accommodante dans plusieurs pays, et restrictive dans d'autres.

Sur le plan national, le Comité a relevé que le taux de croissance du PIB devrait s'établir à 5,5 % en 2021, grâce à la performance de tous les secteurs d'activités économiques.

Au quatrième trimestre 2021, les soldes de base avec dons compris et hors dons affichent des déficits de GNF 1 756,5 milliards et de GNF 1 803,9 milliards, respectivement.

La conduite de la politique monétaire est marquée par le maintien du taux directeur et du coefficient des réserves obligatoires respectivement, à 11,5 % et 16 % sur la période.

La liquidité globale a augmenté de 0,2 % par rapport à fin septembre 2021 pour s'établir à GNF 4 980,2 milliards à fin décembre 2021, imputable à la hausse simultanée des réserves excédentaires des banques et des réserves obligatoires.

Sur le marché des changes, le Comité a noté que le franc guinéen s'est apprécié de 3 % par rapport au dollar et de 5,8 % par rapport à l'euro sur le marché officiel, en raison des effets

positifs du rapatriement des recettes d'exportation et de la rationalisation des dépenses publiques.

La masse monétaire est passée de GNF 40 141,7 milliards à fin septembre 2021 à GNF 40 581,5 milliards à fin décembre 2021, soit une hausse de 1,1 %. Cette augmentation est portée aussi bien par l'accroissement des avoirs extérieurs nets que par ceux des avoirs intérieurs nets. En moyenne, la base monétaire se situe à GNF 17 251,8 milliards au quatrième trimestre 2021, contre un objectif prévisionnel de GNF 16 916,2 milliards.

Le compte extérieur s'est traduit par une balance commerciale excédentaire de USD 1 407,2 millions au quatrième 2021, en raison de l'augmentation plus prononcée des exportations des produits miniers et forestiers, et ce malgré, la hausse des importations de produits pétroliers et chimiques.

Le taux d'inflation, en glissement annuel, s'est établi à 11,8 % en janvier 2022, contre 12,6 % en décembre 2021 et 10,9 % en janvier 2021. Ce taux est porté par les prix de la composante alimentaire.

En termes de prévision, le Comité a noté que l'inflation, en glissement annuel, devrait se situer à 10,5 % au deuxième trimestre 2022, en raison de sa persistance, aux anticipations inflationnistes, et dans une moindre mesure, à la hausse des prix des produits énergétiques et alimentaires.

Le Comité a pris note des principaux risques qui pèsent sur l'inflation que sont la baisse de la demande mondiale en lien avec la guerre en Ukraine, l'incertitude économique en rapport avec le contexte socio-politique et les effets des fêtes de pâque et de ramadan. Par ailleurs, ces effets pourraient être atténués par l'amélioration du transport interurbain résultant d'une probable finalisation des travaux de reconstruction des infrastructures routières.

En raison de la faible progression de la liquidité bancaire, de l'analyse de l'impact de la guerre en Ukraine sur l'économie nationale ainsi que la nature de l'inflation actuelle, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir le taux directeur à 11,5 %. Il a également décidé de maintenir le coefficient des réserves obligatoires à son niveau de 15 %, fixé lors de la réunion extraordinaire du Comité tenue le jeudi, 10 mars 2022.

Fait à Conakry, le 08 avril 2022

Le Président du Comité de Politique Monétaire

Dr Karamo KABA